RESIDENCE

PEARL NUI

Notice descriptive sommaire des appartements

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

A. Caractéristiques techniques générales des appartements

B. Locaux privatifs et leurs équipements

C. Annexes

D. Parties communes

A. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1. INFRASTRUCTURE

Fouilles

En béton armé adapté au sol suivant indications et calculs statistiques de l'ingénieur Conseil en Béton armé, et résultats de l'étude de sol.

2. SUPERSTRUCTURE

a) Murs et Ossature

Murs de façade et refend

Béton banché suivant avis technique du Bureau d'étude Béton armé et partiellement cloison de distribution.

b) Charpente et couverture

Charpente métallique
Couverture tôle
Bandeaux tôle pré-peinte

3. PLANCHERS

Plancher bas du rez de chaussée.

Dalle massive en béton armé, épaisseur suivant avis de l'Ingénieur Conseil en béton armé, destinée à recevoir une chape + revêtement de sol.

Planchers hauts

Dalle massive en béton armé, épaisseur suivant avis de l'Ingénieur Conseil en béton armé, destinée à recevoir une chape + revêtement de sol

4. CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURE

Cloisons pièces sèches

Plaques de plâtre constituées d'un parement de chaque côté d'une ossature métallique.

Cloisons de pièces humides (salle de bains, buanderie)

Plaques de plâtre avec traitement hydrofuge constituées d'un parement de chaque côté d'une ossature métallique.

5. CHUTES ET CANALISATION

Eaux pluviales

Extérieurs en PVC, dimensionnement selon indications du Bureau d'Etudes Fluides.

Eaux usées, eaux vannées

En PVC, dimensionnement selon indications du Bureau d'Etudes Fluides.

Canalisations en sous-sol

En PVC et enterrées suivant les plans de raccordement au réseau du lotissement et la réglementation en vigueur.

B. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

1. *REVETEMENT DE SOLS ET PLINTHES*

Séjour, dégagements :

Carrelage 30 x 30 grès cérame, pose d'assourd ou similaire, plinthes en bois.

WC, salle de bain, buanderies :

Carrelage 30 x 30 grès cérame, pose d'assourd ou similaire y compris plinthes carrelage

Terrasses :

Carrelage 30 x 30 grès cérame

2. *REVETEMENTS MURAUX*

Salle de bains :

Faïences 20 x 20 uniquement au pourtour de la douche et de la baignoire hauteur 1,80m du sol.

Cuisine

Faïences 10 x 10 hauteur 60 cm à partir du plan de travail.

3. *PEINTURES*

Intérieures :

Sur menuiserie : lasure bois
Pièces sèches : peinture acrylique
Pièces humides : peinture glycérophtalique

Extérieurs :

Sur menuiseries et boiseries, bondex teinté ou équivalent.
Sur serrureries, antirouille glycérophtalique.
Sur façades et bandeaux, pliolithe.
Sur pignons exposés, étanchéité I2

4. ***MENUISERIES EXTERIEURES***

Baies et fenêtres coulissantes
Aluminium prélaqué.

5. ***MENUISERIES INTERIEURES***

Porte d'entrée :
Isophonique, a âme pleine, post formée, type KEPHREN ou similaire.

Portes intérieures :
A âme alvéolaire post formé, type KEPHREN ou similaire.

Portes de placards :
Coulissantes en panneaux façade mélaminé.
Aménagements intérieurs 1/3 étagères, 2/3 penderie, de type Clairson ou similaire

6. ***EQUIPEMENTS INTERIEURS***

Plomberie :
Distribution eau froide en cuivre isolé pour les appareils sanitaires.
Production eau chaude, chauffe-eau électrique (50L studio, 100L F2, 150L F3, 200 L F4)
Evacuation en PVC de section approprié.

Appareils sanitaires :
Vasque, avec mélangeur et meuble.
Cuvette WC, abattant dur
Douche avec mélangeur en bac maçonnerie carrelée, selon plans
Baignoire acrylique avec mélangeur, selon plans

Cuisine :
Aménagement meuble bas, suivant plan, évier inox, robinetterie mélangeuse, sans électroménager.

Equipement électrique :
Installation électrique conforme à la norme C.15.100G
Les appartements seront équipés de prise téléphone à raison de :
- une prise dans le séjour
- une prise dans la chambre principale

Les appartements seront équipés de prise télévision à raison de :
- une prise dans le séjour
- une prise dans la chambre principale

Climatisation
Pré-équipement séjour, fourniture et pose des climatiseurs dans les chambres

C. ANNEXES

Parkings :

Parkings en sous-sol de l'immeuble et en extérieur qui seront numérotés et attribués

Celliers :

Celliers en sous-sol de l'immeuble qui seront numérotés et attribués

D. PARTIES COMMUNES

Escalier de distribution et coursives en béton armé dans les parties communes
Local technique dissimulant les placards des gaines des concessionnaires.
Portail électrique à l'entrée de la résidence.
La résidence sera équipée d'antenne et parabole collective extérieure permettant la réception de chaînes hertziennes et satellites
Raccordement téléphonique de la résidence au réseau OPT